



DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE FORMATION

Afin de transmettre une demande d'équivalence, les documents suivants sont requis :

- 1. Dossier scolaire** comprenant le relevé de notes officiel, la description des cours, le nombre d'heures ainsi que le nombre de crédits s'y rapportant.
- 2. Une copie des diplômes certifiée** conforme par l'établissement d'enseignement.
- 3.** Une description détaillée de votre **expérience de travail** pertinente et une attestation de l'expérience par votre employeur. Le cas échéant, une description et une attestation de participation à un stage de formation professionnelle ou à toute autre activité de formation continue ou de perfectionnement dans le domaine de l'évaluation.
- 4. Les frais d'étude de dossier exigés sont de 225 \$** conformément au paragraphe 8 de l'article 86.01 du *Code des professions*. Une facture vous sera envoyée lors de la transmission de vos documents.

Faites parvenir votre dossier au Comité d'admission, à l'adresse courriel admission@oeaq.qc.ca ou par la poste au 415 rue Saint-Antoine Ouest, bureau 450 Montréal H2Z 2B9.

Nous sommes présentement en télétravail, merci de nous informer par courriel si vous nous transmettez des documents par voie postale.

Lorsqu'une demande d'équivalence de formation est soumise au Comité d'admission, les membres du Comité étudient les dossiers qui leur sont présentés en fonction des éléments suivants :

- La nature et la durée de l'expérience;
- L'obtention d'un ou de plusieurs diplômes du Québec ou d'ailleurs;
- La nature, le contenu, la durée et la pertinence des cours suivis pour l'obtention de ces diplômes en regard de la pratique de la profession;
- Les stages de formation professionnelle et les autres activités de formation continue ou de perfectionnement suivis;
- Le nombre total d'années de scolarité;
- L'expérience pertinente de travail.

N.B. : Pour des informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Web de l'OEAQ sous la rubrique *Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de*

délivrance d'un permis à l'adresse suivante : www.oeaq.qc.ca ou nous téléphoner : (514) 281-9888 poste 207 ou 1-800 982-5387